

Avis sur le projet d'évolution du temps de travail en agence

Les élus du CSE prennent acte du projet d'évolution des horaires des agences du mardi au samedi qui fait suite aux NAO 2026.

Cette évolution permettra de réduire les écarts pour les salariés travaillant du mardi au samedi avec les salariés travaillant du lundi au vendredi, en augmentant leur nombre de jours de RTT annuels.